



Para

Michna 5 - Chapitre 12

אוֹחֵז הוּא הַטְּהוֹר בְּקֶרֶדֶם הַטָּמֵא בְּכַנְפוֹ, וּמִזָּה עָלָיו. אֶף עַל פִּי
שֵׁשׁ עָלָיו כְּדֵי הַזֵּיה, טְהוֹר. כַּמָּה יֵהָא בְּמִים וַיְהִי בָהֶם כְּדֵי הַזֵּיה
{יד}. כְּדֵי שִׁטְבִּיל רָאשֵׁי גְבַעוּלִין וְזָה. רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר, רוֹאִים
אוֹתָם כְּאֵלוֹ הֵן עַל אֲזוּב שֶׁל נְחֻשֶׁת:

Une personne pure peut tenir un objet impur par le coin de son vêtement et être aspergée par quelqu'un d'autre ; même s'il y a sur l'objet une quantité d'eau suffisante pour l'aspersion, elle reste pure. La quantité minimale d'eau nécessaire pour une aspersion est celle qui permet de tremper les extrémités des branches d'hysope et d'effectuer l'aspersion. Rabbi Yehouda considère cette mesure comme équivalente à une hysope d'airain.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions